

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE - EN UN SEUL LOT

Suite à Ordonnance du Juge Commissaire près le Tribunal Judiciaire de NIMES du 10 janvier 2025, confirmée par Ordonnance de la Cour d'Appel de NIMES du 10 octobre 2025

Sur la Commune de **BERNIS** (30620) 31 Route de Nîmes  
BATIMENT A USAGE MIXTE (tertiaire et habitation) R+2  
cadastré Section AL n° 118, n° 119 et n° 120 pour une contenance totale de 12a09ca

### SUR LA MISE A PRIX DE : 434.000 €

(quatre cent trente-quatre mille euros) avec faculté de baisse du quart  
(325.500 €), puis de moitié (162.750 €)  
outre les charges et conditions de la vente

Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES, au Palais de Justice, Boulevard des Arènes - 30000 NIMES, du :

### JEUDI 9 AVRIL 2026 à 9h30

Visite des lieux assurée par la SCP TOURRE LOPEZ BLANC,  
Commissaires de Justice à NIMES (Tél. 04.66.36.03.46)

### Le mardi 24 mars 2026 de 10h30 à 12h00

Il sera procédé à la requête de la SELARL ETUDE BALINCOURT, Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 824 797 286, dont le siège social est sis : 29 rue des Lombards à NIMES (30000), agissant ès qualités de Liquidateur judiciaire de la société civile immobilière I.N.M. Ayant pour Avocat, la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, agissant par Maître Raphaëlle CHABAUD, Membre de l'AARPI ERGA OMNES, Avocat près la Cour d'Appel de NIMES (30000), y demeurant : 28 rue Ruffi.  
A la vente aux enchères de : Sur la Commune de BERNIS (30620) : 31 Route de Nîmes, bâtiment à usage mixte (tertiaire et habitations) en R+2 cadastré Section AL n° 118, 119 et 120 pour une contenance totale de 12a09ca.  
Le local à usage professionnel (atelier avec mezzanine et cabines de peinture) est situé au rez-de-chaussée de la partie Ouest du bâtiment, la partie Est en rez-de-chaussée est aménagée à usage de bureau, sanitaires et salle de repos,

le tout d'environ 1 059,43 m<sup>2</sup>. Les 1er et 2ème étages sont aménagés à usage d'appartements, l'un occupé, l'autre vide mais nécessitant des travaux de rénovation, le tout d'environ 192,69 m<sup>2</sup>.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de « Monsieur le Bâtonnier Ordre des Avocats » représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution (S) près le Tribunal Judiciaire de NIMES (RG n° 26/00004).

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet : 28 rue Ruffi - 30000 NIMES (www.ergaomnes-avocats.fr - www.avoventes.fr)